

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-108 en date du 16 Juin 2021
Portant sur l'entretien et le balisage des chemins de randonnée
à portée communautaire**

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune Les Mars, sous la Présidence de Monsieur Patrice MORANCAIS, 1^{er} Vice-Président, en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 10/06/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 44	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 11	Exprimés : 51	

Présents : MM., MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, LE CORRE, JAMME, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, PIERRON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CHARLES, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN, GRAVIÈRE, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. BERTHON à LE CORRE, SCARAMUCCIA à JAMME, SIMONET B à SIMONET V, GALINDO à VERDIER, VIRGOULAY à VENTENAT, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, PAYARD J à SIMON,

Excusés : MM. DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, D'HULSTER, BERGER, DESARMENIEN, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET, GLOMOT, DUBSAY.

Secrétaire de séance : Jacqueline GRAVIÈRE

Rapporteur : Marie-Françoise VENTENAT, Vice-Présidente

En référence à la délibération N°2018-194 en date du 26 septembre 2018 portant sur la compétence supplémentaire « création, aménagement, entretien, balisage des sentiers de randonnée à portée communautaire » et, afin d'identifier les sentiers de randonnée à portée communautaire, une méthode de sélection a été mise en place par le service « tourisme » et validée par la commission « tourisme » réunie à Mérinchal le jeudi 3 juin 2021.

Critères de sélection :

- Sentier traversant au minimum deux communes
ET dont une portion emprunte un GR ou une des boucles du GRP « Marche et Combraille en Aquitaine » en cours d'homologation
- Sentiers labellisés Qual'ITI Creuse
- Sentiers labellisés « Balades Curieuses »

La liste des chemins à portée communautaire en date du 16 juin 2021 est annexée à la présente délibération.

Ces chemins à portée communautaire seront entretenus et balisés par la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine.

Accusé de réception en préfecture
023-20067593-20210616-2021-108-DE
Date de réception en préfecture : 24/06/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

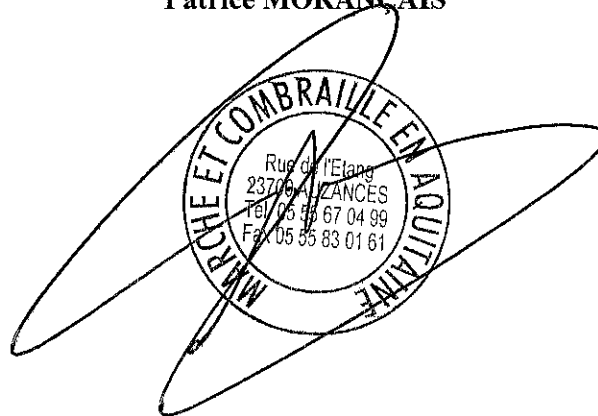
Toute création de nouveau sentier de randonnée susceptible de répondre à ces critères devra faire l'objet d'une validation en amont par la commission « valorisation des chemins de randonnée » afin d'être présentée en conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'approuver le dispositif de sélection des chemins à portée communautaire tel que présenté ci-dessus
- D'autoriser le Président et la Vice-Présidente en charge du tourisme à signer tout document afférent à cette compétence.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 24 juin 2021
Pour copie conforme, le 24 juin 2021

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président,
Patrice MORANCAIS

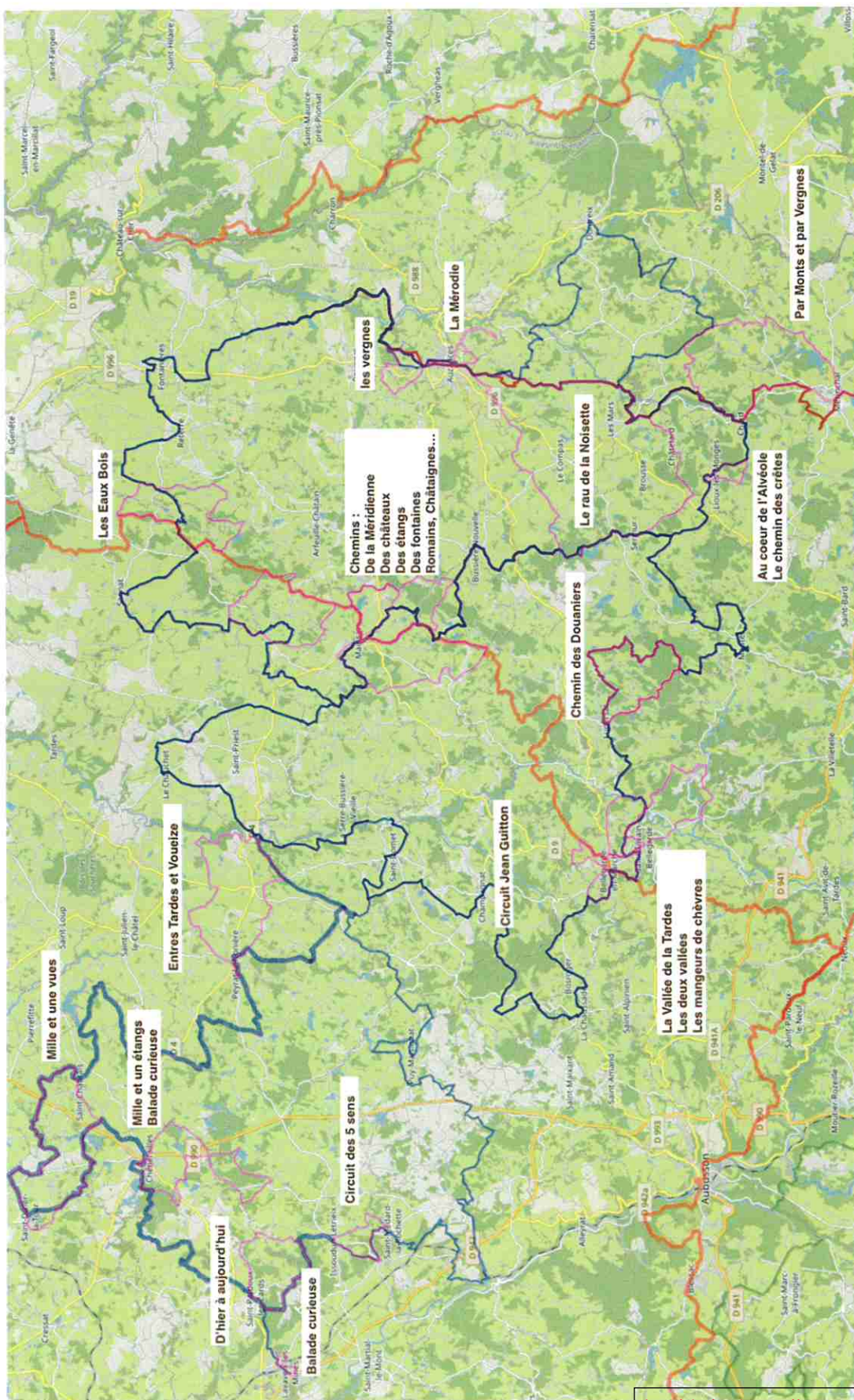


**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Type de circuit	Circuit communautaire	
Étiquettes de lignes	Somme de Distance	en km
Auzances		39,5
La Mérodié		6
Le Rau de la Noisette		26
Les Vergnes		7,5
Champagnat		10
Circuit Jean Guitton		10
Chénérailles		17,5
Donjons fantômes, donjons édifiants		1,1
Les Mille et un étangs		16,4
Crocq		19
De Dolmen en Donjon		7
De pierres & de vallons		12
Flayat		8
Autour des étangs		8
Issoudun-Letrieix		6
Le circuit des 5 sens		6
La Mazière aux Bonshommes		7
Au pays des Bonshommes		7
La Villeneuve		4,5
Promenade des Peintres		4,5
Lavaveix les Mines		3
Balade au dessus de la Mine		3
Lioux les Monges		18,5
Au cœur de l'alvéole		4,5
Chemin des Crêtes		14
Lupersat		11,5
Chemin des Douaniers		11,5
Mainsat		53,2
Chemin de la Méridienne		8,5
Le Chemin des Châteaux		12,5
Le Chemin des Etangs		11,7
Le Chemin des Fontaines		6,5
Romains, châtaignes et coulemelles		14
Mérinchal		17
Par Monts et par Vergnes		17
Peyrat la Nonière		15
Entre Tardes et Voueize		15
Reterre		12,5
Les Eaux Bois		12,5
Saint Dizier-Saint Chabrais		16,3
Circuit des 1001 Vues		16,3
Saint Georges Nigremont		11
Autour du Nigremont		7
Le Tour du Jarissou		4
Saint Pardoux d'Arnet		4,5
Sentier Découverte ONF		4,5
Saint Pardoux les Cards		8,5
D'Hier à Aujourd'hui		8,5
Saint Silvain Bellegarde		27,2
La Vallée de la Tardes		7
Les deux Vallées		10,5
Les mangeurs de chèvres		7
Total général		309,2

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210616_2021-108-DE
Date de télétransmission : 24/06/2021
Date de réception préfecture : 24/06/2021

COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE



Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210616-2021-108-DE
Date de télétransmission : 24/06/2021
Date de réception préfecture : 24/06/2021

COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE



Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210616-2021-108-DE
Date de télétransmission : 24/06/2021
Date de réception préfecture : 24/06/2021